

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 05/03/2020

Titre : Lancement du fonds Eiffel Gaz Vert, 200 M€ dédiés au gaz renouvelable

Lieu : Paris

Visuel :



Article :

Eiffel Investment Group, la Banque des Territoires, GRTgaz, Société Générale Assurances et ADEME Investissement annoncent le lancement du fonds Eiffel Gaz Vert, salué par Mme Elisabeth BORNE, ministre de la transition écologique et solidaire. Ce fonds entend participer activement au développement de la filière du gaz renouvelable en France et en Europe en finançant de 50 à 100 unités de méthanisation via des prises de participation minoritaires et d'autres apports en capital ou quasi-capital. Témoignant de l'engagement de chacun des acteurs, Eiffel Gaz Vert est, dès son lancement, doté de plus de 115 M€ d'engagements et vise à terme 200 M€. Une première opération de 8M€ a déjà été réalisée. La Banque Européenne d'Investissement et ProBTP étudient, à terme, une entrée dans ce fonds.

Le fonds Eiffel Gaz Vert est conçu pour accélérer le développement de la filière du gaz renouvelable en soutenant les porteurs de ces nouveaux projets. Souvent issus du monde agricole, ils ont besoin de ressources financières complémentaires pour la construction des installations, particulièrement capitalistiques. Le gaz est aujourd'hui une composante essentielle du mix énergétique et sa décarbonation est un chantier important pour les années à venir.

Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire, intervenant à l'ouverture du 21ème colloque du Syndicat des Energies Renouvelables, indique : *« La France s'est engagée dans une transition globale pour atteindre la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle. Cette transition dépend beaucoup de notre capacité à transformer le secteur de l'énergie, qui représente aujourd'hui les trois quarts de nos émissions. Pour le décarboner,*

nous allons massifier les énergies renouvelables et notamment le biogaz qui fait l'objet d'un soutien renforcé de l'Etat dans la dernière version de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Le lancement du fonds Eiffel Gaz Vert, dédié au développement du biogaz s'inscrit pleinement dans cet objectif. Ce fonds est le fruit d'une coopération exemplaire entre acteurs publics et privés et pourra contribuer très directement et très concrètement au développement d'une filière d'avenir, au service de la réduction de l'empreinte carbone de notre pays. »

Grâce à une capacité d'investissement allant de quelques centaines de milliers d'euros jusqu'à 10 M€ par opération, ce nouveau fonds permettra d'accélérer le déploiement de la filière en finançant de 50 à 100 unités de méthanisation sur l'ensemble du territoire via des apports en capital ou quasi-capital.

Eiffel Gaz Vert se caractérise par une très grande souplesse d'utilisation pour les porteurs de projets : il peut intervenir à tous les stades de développement ou d'exploitation, et il permet l'optimisation de la structure de capital des projets au fur et à mesure de la réduction du risque industriel. C'est une solution qui se révèle particulièrement utile pour passer la phase délicate de construction de l'unité de méthanisation avant qu'elle n'entre en production et que des financements de long-terme ne prennent le relais.

En proposant un financement minoritaire, le fonds préserve le contrôle des industriels et agriculteurs sur leurs projets, tout en leur permettant d'allouer leurs fonds propres vers davantage de projets. Il lève ainsi les verrous du financement de la filière biogaz sur tout le territoire.